

Synthèse de la Note sur la Répartition Régionale de l'investissement 2020

L'investissement public revêt une importance substantielle dans le développement socio-économique du pays qui place le citoyen en son centre à travers l'amélioration de la qualité du service public, la création des opportunités d'emploi et l'instauration d'une justice et d'une équité sociale et spatiale. En témoigne la croissance significative de son volume durant la dernière décennie qui est passé de 135 MMDH en 2009 à 198 MMDH en 2020.

Cependant, la question de l'efficacité de l'investissement public et de ses impacts socio-économiques sur l'ensemble des couches sociales reste posée. Dans cette optique, une nouvelle démarche en matière de gouvernance de l'investissement public complétée par la mise en place de politiques publiques convergentes répondant aux besoins différenciés des territoires et capitalisant sur les avancées de la nouvelle constitution a été mise en place afin de permettre d'optimiser l'impact socio-économique à travers un meilleur ciblage des projets d'investissement public et une meilleure prise en compte des besoins des citoyens.

La 5^{ème} édition de cette note s'articule autour des cinq axes suivants :

Le premier axe est consacré à l'analyse de la structure et de l'évolution de l'investissement public, en tant que choix stratégique du Gouvernement. En effet, un effort important a été déployé en matière d'investissement public puisque le montant global des investissements publics (tous supports budgétaires confondus : Budget de l'Etat, Etablissements et Entreprises Publics et Collectivités Territoriales), a enregistré un accroissement de l'ordre de **18,4%** entre 2011 et 2020 atteignant ainsi le volume de **198 MMDH**.

Cet effort budgétaire a été corroboré à un rythme d'exécution budgétaire soutenu qui a permis de réduire notablement les crédits reportés pour s'établir à environ **12 MMDH** en 2018 contre **18 MMDH** en 2014. Ainsi, le taux d'exécution du Budget d'Investissement au titre du Budget Général est passé de **70 %** en 2014 à **79 %** en 2018, soit une progression de près de **9 points**.

Le second axe, met en exergue le rôle de l'investissement public au service de la réduction des disparités sociales et territoriales. En effet, l'Etat a mis en œuvre plusieurs actions permettant d'améliorer la gouvernance territoriale en vue de la réduction des disparités entre régions, les plus importantes étant la concrétisation du chantier de la régionalisation avancée et de la déconcentration administrative, la poursuite de la mise en œuvre des programmes de

développement régionaux et l'amélioration de la lisibilité du budget de l'Etat en mettant en exergue la territorialisation de la dépense.

Sur le plan social, il s'agit principalement des projets visant l'amélioration continue de l'accès de la population aux services de base (routes, santé, éducation, eau, électricité,...), notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de lutte contre les disparités territoriales et sociales dans le monde rural. En particulier, l'enveloppe budgétaire destinée à la réalisation de son plan d'action au titre de l'année 2019 et qui s'élève à **6.583 MDH** a permis la construction de plus de **5.000 km** de route et de pistes rurales, la construction ou la réhabilitation de plus de **200** établissements de santé et de **800** établissements scolaires, la réalisation de plus de **14.000** actions d'alimentation en eau potable ainsi que le raccordement de plus de **300** villages au réseau d'électricité.

En sus et dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau modèle de développement des provinces du sud, des montants importants ont été accordés à la poursuite du programme de développement des provinces du sud dont l'enveloppe budgétaire globale est d'environ **80 MMDH** répartie entre les régions comme suit : **44,7 MMDH** pour la région de Laayoun – Sakia El Hamra, **22,8 MMDH** pour la région de Dakhla – Oued Eddahab, **11 MMDH** pour la région de Guelmim Oued Noun et **1,3 MMDH** pour les projets inter-régions.

Au titre de l'année 2019, ce programme a concerné plusieurs projets afférents notamment aux soins de santé, au raccordement au réseau électrique et à la production des énergies renouvelables.

Le troisième axe aborde le rôle de l'investissement public comme levier de l'investissement privé par la création de l'infrastructure nécessaire et l'investissement dans les secteurs productifs et ce dans la finalité d'améliorer l'attractivité du pays et de ses différentes régions aux investissements étrangers. Ainsi, et sur le plan de l'infrastructure, une grande importance a été accordée aux domaines des routes, des autoroutes et des ports. En effet, à titre d'illustration, il est prévu au titre de l'année 2020 la réalisation de la liaison autoroutière avec le nouveau port Nador West Med pour un coût de **4,5 MMDH** ainsi que la construction de l'autoroute de contournement de Casablanca sur **31,5 KM**. Aussi, une importance cruciale a été accordée aux projets portuaires et maritimes notamment à travers la construction et l'extension des infrastructures portuaire et maritime ainsi que les travaux de protection du littoral.

En ce qui concerne le domaine ferroviaire, il est prévu au titre de l'année 2020, la poursuite de la réalisation des projets de connectivité ferroviaire des ports de Nador West Med (**3 MMDH**) et du port de Safi (**300 MDH**) ainsi que l'achèvement des préparations du contrat programme entre l'Etat et l'ONCF.

L'Etat a aussi consenti des efforts financiers importants dans les secteurs productifs, notamment l'agriculture. En effet, et dans le but de l'amélioration de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté en milieu rurale le secteur agricole bénéficie

d'investissements considérables au titre de l'année 2020, notamment pour la poursuite de la mise en œuvre des grands programmes agricoles dont le programme de développement des filières de production, le programme de l'irrigation et de l'aménagement de l'espace agricole.

Le quatrième axe est consacré à l'évaluation de l'impact de l'investissement public au niveau régional. En effet, la question de l'impact de l'investissement public au niveau des régions se pose avec acuité puisque malgré les efforts déployés les 12 régions du royaume affichent des contributions différenciées en matière de création de la richesse nationale. Ainsi, 6 régions s'accaparent environ **67%** du PIB national tout en évoluant à une cadence inférieure à la moyenne nationale au cours de la période 2001-2017.

Le dernier axe concerne la réforme du système de gestion des investissements publics dont l'objectif est l'amélioration du rendement socio-économique de l'investissement public par la création de conditions favorables à une croissance durable et inclusive.

Cette réforme vise la mise en place d'un cadre unifié de gestion des investissements publics au niveau national, en prévoyant des référentiels et des outils à mettre en œuvre (textes juridiques, système d'information, guides,...) tout au long du cycle de vie de tout projet d'investissement public (l'identification, l'évaluation ex-ante, la priorisation, la programmation, le suivi d'exécution et l'évaluation ex-post) dans l'objectif de répondre aux impératifs d'une meilleure gestion des projets proposés au financement public. Ceci devra, in fine, contribuer à améliorer le choix des projets présentant les meilleurs rendements sociaux et économiques.